

Date 27/09/2017

de la part de service communication
tél. 04 79 96 87 35
courriel communication@chambery-bauges-metropole.fr

nombre de pages y compris celle-ci 1

**Aménagement du parvis du futur pôle d'échanges multimodal de Chambéry :
lancement d'une concertation préalable du 2 au 30 octobre 2017**

En application de l'article L103-2 du code de l'Urbanisme, Chambéry métropole - Coeur des Bauges recueillera l'avis du public dans le cadre du projet d'aménagement de la place de la gare à Chambéry, en lien avec la réalisation du futur pôle d'échanges multimodal.

Mené dans le cadre du projet Territoire mobile, cet aménagement doit permettre d'assurer les accès aux futures entrées et fonctionnalités du pôle d'échanges multimodal, jusqu'à l'avenue de la Boisse à hauteur du parking Effia.

La reconfiguration du parvis s'inscrit également dans la volonté des créer des espaces publics qualitatifs, et dans ce cas en particulier, une ouverture sur la ville au sortir d'une gare que fréquentent 3,5 millions de voyageurs annuels.

Deux scénarios d'aménagement seront présentés lors de la concertation qui aura lieu du 2 octobre au 30 octobre 2017. Pendant cette période, une permanence d'information située place de la gare, dans les anciens locaux de la Française des Jeux, sera ouverte du mardi au vendredi de 16h à 19h. Le public pourra s'informer sur le projet et exprimer son avis sur un registre mis à disposition sur place, ainsi qu'au siège de Chambéry métropole - Coeur des Bauges, à l'hôtel de ville de Chambéry et à la mairie de quartier Grenette.

Le public pourra également trouver les informations utiles et exprimer son avis en ligne sur le site internet territoire-mobile.fr à partir du 2 octobre.

Un bilan viendra clore la concertation et sera présenté au Conseil communautaire de Chambéry métropole - Coeur des Bauges courant décembre 2017.